

Bulletin Municipal Taponnat - Fleurignac

ÉTÉ
2022



03	EDITO - MOT DU MAIRE
04	VIE COMMUNALE
11	BLOC NOTES
12	VIE PRATIQUE
13	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
14	INFOS UTILES
16	RENTREE SCOLAIRE
17	RENTREE SPORTIVE
18	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
19	VIE CITOYENE
22	RETOUR EN IMAGES

L'Été

Théodore de Banville

Il brille, le sauvage Été,
La poitrine pleine de roses.
Il brûle tout, hommes et choses,
Dans sa placide cruauté.
Il met le désir effronté
Sur les jeunes lèvres décloes;
Il brille, le sauvage Été,
La poitrine pleine de roses.
Roi superbe, il plane irrité
Dans des splendeurs d'apothéoses
Sur les horizons grandioses;
Fauve dans la blanche clarté,
Il brille, le sauvage Été.

Théodore de Banville (1823-1891)



04



11



16



19



22



Bulletin Municipal - Mairie de TAPONNAT-FLEURIGNAC (16110)
ÉTÉ 2022 - Tirage 750 exemplaires

Directeur de la publication : Serge JACOB-JUIN
Ont participé à ce numéro : Serge JACOB-JUIN, Josiane DEXET, Annie TEXIER, Cyrille BRUIMAUD,
Chantal VERDEGAY, Nada GRAEHME, Michel CHAMPROUX, Thierry DANIEL
Secrétaires : Maryse VALLAT, Armelle RIBERAC
Mise en page : Elodie JACOB-JUIN
Photos : Annie TEXIER, Josiane DEXET, Sylvie JACOB-JUIN
Impression : AGATE COMMUNICATION
Distribution : Personnel communal

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ADMINISTRÉS,



A lors que la situation sanitaire semble s'améliorer malgré un léger sursaut à l'heure où j'écris ces quelques lignes, les mesures contraignantes que nous avons connues s'assouplissent. Nous pouvons maintenant évoluer plus librement, nous rencontrer et participer aux différentes manifestations sur l'ensemble du territoire communal et communautaire.

Malheureusement, d'autres sujets d'inquiétudes se profilent. La guerre en Europe nous oblige à l'unisson derrière nos valeurs communes de « liberté, égalité, fraternité ». Soyons unis entre Européens réconciliés aujourd'hui contre cette invasion. Notre histoire commune nous a appris à réagir à cette attaque qui vise nos démocraties.

Une crise sans fin a envahi nos existences. Crise économique, crise écologique surtout mais aussi crise de l'autorité comme de la démocratie, crise Ukrainienne et Russe qui compliquent considérablement l'existence de chacun avec l'enclenchement d'une spirale inflationniste.

Nous percevons bien, à l'aube de cet été 2022 que l'insouciance autorisée dans le « monde d'avant » est devenue un luxe que l'inflation et les nouvelles sur l'évolution du climat ne nous autorisent plus. Pour notre commune, cela passe avant tout par des choix résolus vers des investissements privilégiant des économies d'énergies et l'adaptation de notre territoire; suppression de plusieurs candélabres dans le centre bourg et modifications des horaires d'éclairage, installation de centrales photovoltaïques dans l'ancienne carrière et sur nos bâtiments communaux, création d'un espace maraîchage, (subvention non accordée pour cette année) gestion des eaux de pluviales...

Sur tous ces sujets, les politiques publiques locales ne peuvent pas tout, mais elles doivent montrer la direction. Il nous appartient de baliser le chemin, de le rendre désirable afin que les jeunes générations puissent l'emprunter à notre suite.

Dans ce nouveau magazine, les traditionnelles informations consacrées au budget qui a vu cette année un déficit d'investissement de + de 150 000 €. Malgré cela, notre budget reste sain et des possibilités existent encore à condition d'être très vigilant.

Outre les grandes lignes, quelques indicateurs (trésorerie, autofinancement, l'endettement, fond de roulement...) révèlent la bonne santé financière et permet de couvrir plus de 5 mois de charges ce qui est tout à fait correct et l'endettement est maîtrisé, (un peu plus de 4 ans). Au regard de ces items, une note de la trésorerie nous accorde une note maximale.

En 2022, les orientations définies et votées tressent une politique cohérente et responsable. Elles s'articulent principalement autour de :

- Réfection d'un logement dans le centre bourg.
- 3ème tranche du cheminement doux.
- Etude sur la création d'un réseau d'assainissement au village des Métayers (sur 2 exercices comptables...).
- Enveloppe consacrée à la voirie.
- Achat d'un véhicule électrique et l'installation de 2 bornes.
- Aménagements et achats divers.

Pour développer et porter un maximum de ces projets, il nous faut travailler les finances communales afin d'optimiser le ratio : « besoins / possibilités ».

Positionnée en zone de revitalisation rurale (ZRR) la commune de Taponnat-Fleurignac va pouvoir bénéficier d'une aide de l'état dans le cadre de la tarification sociale des cantines scolaires. L'état s'engage au travers d'une convention à verser à la collectivité une aide pendant 3 ans sous réserve de la disponibilité des crédits, en loi de finances.

Le service de restauration scolaire pour les écoles du 1er degré est une compétence propre et facultative de la collectivité. Pour bénéficier de ce dispositif, elle doit élaborer une grille tarifaire avec 3 tranches calculées selon le Quotient Familial de chaque famille (des précisions à l'intérieur de ce magazine).

On se devait de penser à un plan qui organise la prévention et la protection de la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure. Il s'agit du plan communal de sauvegarde « PCS ».

Une commission sera mise en place à la rentrée pour l'élaboration de ce document qui sera validé par le conseil municipal dès qu'il sera finalisé et fiabilisé pour notre sécurité à tous.

D'autres infos jalonnent ce bulletin que je vous invite bien sûr à lire.

Une nouvelle fois, 2022 reflétera malgré quelques difficultés, notre volonté à bâtir un environnement favorable à chacun. Quel que soit son profil et ce pour le bien des habitants de notre belle commune.

Je vous souhaite avec un peu d'avance, une magnifique rentrée.

Le Maire
Serge JACOB-JUIN

VIE COMMUNALE

LES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR



CRÉATION D'UN LOCAL PARTAGÉ AUX ECOLES ET AU TISSU ASSOCIATIF

Dès la rentrée 2022, cet espace est mis à disposition :

- des écoles, les lundis, mardis, jeudis et vendredis jusqu'à 16h00
- des associations ou pour toute demande de réunion, les mercredis, vendredis après-midi et les week-ends



CHEMINEMENT DOUX

La 3ème phase va débuter fin septembre 2022 et s'étendra de l'intersection (Route de Placerolle / Route de la Revanchère) jusqu'à la Mairie. Il restera la route de la revanchère à traiter en 2023.

Coût de cette 3ème étape : environ 160 000 euros



TINY HOUSE



Dans le précédent journal municipal, nous vous présentions le dispositif de logement en faveur des jeunes dans une « Tiny House » installée route de Marillac à Taponnat. Ce logement « mobile » est porté par l'association Charente Habitat Jeunes qui offre à un jeune la possibilité d'avoir un logement à proximité de son emploi ou stage d'insertion, venant ainsi combler un manque de moyen de locomotion et ce pour une durée maximale de 2 ans.

Inaugurée le 1er mars 2022, Pedro a habité la Tiny House à Taponnat et a ainsi pu effectuer son stage en entreprise sur La Rochefoucauld en bénéficiant également d'un vélo électrique mis à sa disposition mais il va partir sur Lille pour d'autres aventures professionnelles fin Septembre 2022, ce qui va permettre à un autre jeune du territoire d'en bénéficier.

L'un des avantages de ce logement est d'être mobile et donc facilement déplaçable sur le territoire de notre communauté de communes selon les besoins.

Les conditions pour en bénéficier sont d'avoir entre 16 et 30 ans; d'être en insertion (travail stage d'au moins 1 an) et d'avoir un problème de logement ou de mobilité qui met en péril cette insertion professionnelle.

Ce logement est une extension rurale du foyer des jeunes travailleurs et donne droit aux aides telles que l'APL, de même qu'un suivi socio-économique par Charente Habitat Jeune.

La mobilité et le logement sont des freins à l'emploi, si vous êtes dans ces conditions et souhaitez pouvoir bénéficier de ce logement pour un temps donné, n'hésitez pas à contacter Charente Habitat Jeune au : 05 45 95 50 80 .

VIE COMMUNALE

LES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR

AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT DANS UN BÂTIMENT COMMUNAL EXISTANT



Coût de l'opération :

environ 168 000 euros tout compris (travaux, maîtrise d'oeuvre, raccordement divers...)

Liste des intervenants :

Maîtrise d'oeuvre :

Atelier Neyrat-Michelet - Angoulême

BET Fluides :

TDL Ingénierie - Champniers

Coordonnateur SPS :

Jean Ymonnet - Balzac

LOT N°1 : Gros Oeuvre - Démolitions - Aménagements extérieurs

Entreprise LEONARD BATIMENT - Angoulême

LOT N°2 : Ravalements

Entreprise CFC - Ruelle surouvre

LOT N°3 : Menuiseries extérieures et intérieures bois - Occultation

Entreprise ATELIER DU BOIS - Barbezieux

LOT N°4 : Serrurerie

LOT N°5 : Plaquisterie - Plafonds - Isolation

Entreprise RENAUPLATRE - Fléac

LOT N°6 : Carrelage - Faïence

Entreprise PJC - Valence

LOT N°7 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples

Entreprise CHAPUZET PEINTURES - Saint Yrieix

LOT N°8 : Electricité - Chauffage

Entreprise NAUDON - Mazerolles

LOT N°9 : Plomberie - Sanitaire - Ventilation

Entreprise NAUDON - Mazerolles

CRÉATION D'UN PÔLE JEUNES



Le Club de Tennis déjà en perte de bénévoles, d'adhérents et de licenciés depuis quelques années n'a pas résisté aux 2 années de Covid ! Ainsi, le bureau a démissionné et confié la gestion des terrains (communaux) à la Mairie. Terrains qui restent à disposition de la population pour la pratique du tennis.

Au regard des différentes demandes des plus jeunes de nos concitoyens, la municipalité a réfléchi et choisi de rénover un seul des 2 terrains de tennis et de transformer l'autre en « city stade » accessible à tous pour la pratique de différents sports : basket, badminton, football.

Dans le projet global, la réhabilitation de ces 2 terrains sera complétée par un « auvent » proche du Club-house, une table de ping-pong. Un cheminement au-dessus du terrain de foot viendra rejoindre un parcours équipé d'agrès pour rejoindre un espace sécurisé route de la Chassagne, à destination des plus jeunes avec table de ping-pong, toboggan, balançoire etc.... Cet ensemble proche des équipements sportifs et de la salle socio-culturelle serait accessible à tous.

Profitant de l'opération « Sport pour tous en 2024 » année des jeux olympiques à Paris, un dossier a été rempli pour des demandes de subventions à hauteur de 80% du coût des équipements.

L'obtention de ces subventions va conditionner la réalisation de ces espaces sportifs, néanmoins, par ce projet, la municipalité souhaite répondre aux demandes diverses des administrés et promouvoir l'accessibilité au sport pour tous.

Toujours pour répondre aux demandes du plus grand nombre de ses administrés, et suite au courrier d'un jeune taponnacois, la municipalité réfléchit à un terrain dédié au Vélo BMX

Nous attendons l'accord des subventions pour valider le projet, espérant ainsi un début des travaux fin 2022 pour une fin des travaux à l'été 2023 !



Exemple d'un City Stade

VIE COMMUNALE

BUDGET COMMUNAL

Le budget primitif 2022 de la commune a été adopté par le Conseil Municipal par un vote à l'unanimité.

Concernant le budget principal (voir extrait ci-dessous) les dépenses d'investissement sont en forte hausse par rapport à 2020. Les travaux du multiple rural et du cheminement doux (1ère phase) impactent celui-ci.

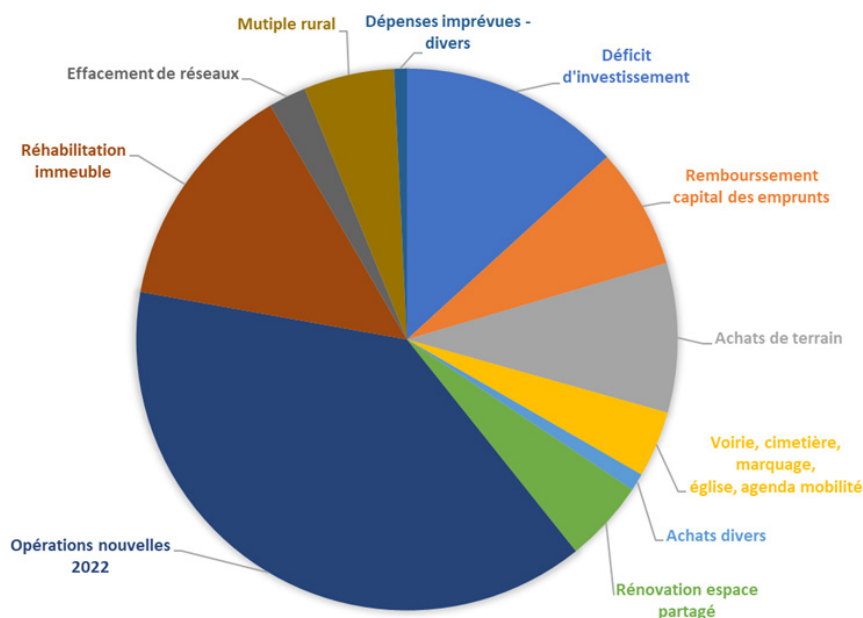
Pour le fonctionnement, il progresse également (+20%) car il faut tenir compte des dépenses liées au personnel (+5,10%) et du virement à l'investissement.

Les excellents reports de 2020 permettent un autofinancement net très correct (+18.83% par rapport à 2019). Concernant la fiscalité et malgré une baisse sensible des dotations, les taux d'imposition demeurent inchangés depuis 2001.

Un changement néanmoins avec la suppression de la taxe d'habitation qui voit la part départementale venir grossir le taux de la commune. 17,92% commune +

22.89% département = 40.81% avec un coefficient correcteur, bien sûr en moins pour notre collectivité.

Pour vous, administré, c'est une opération blanche (ce que vous payez auparavant au département, vous le réglez désormais à la commune).



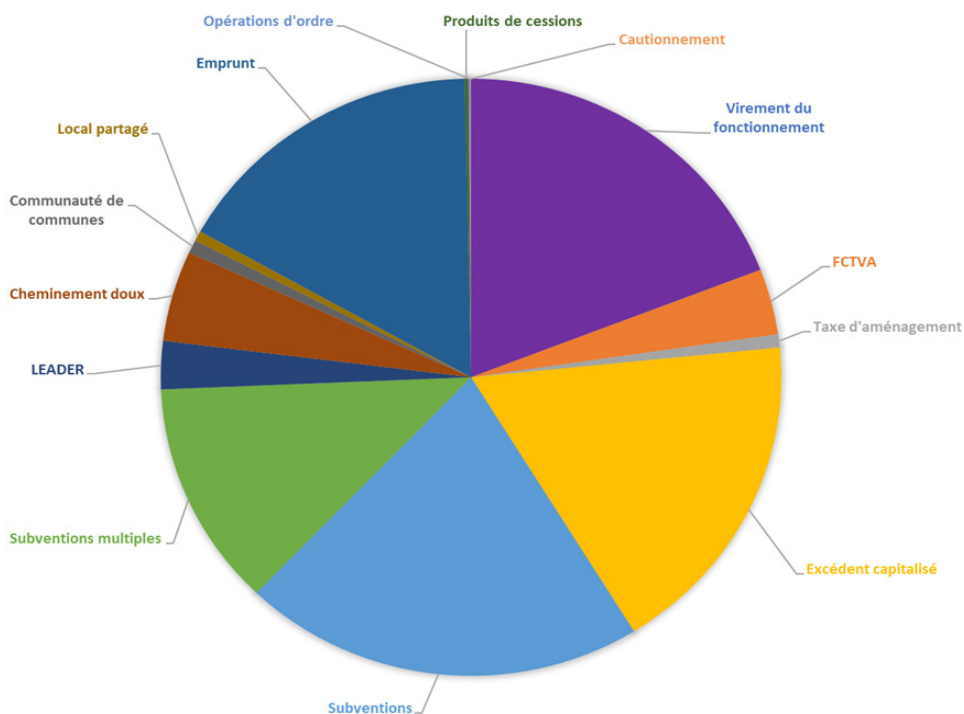
INVESTISSEMENT - Dépenses TOTAL : 1 110 777. 87 €

Un seul moment de joie chasse cent moments de tristesse.

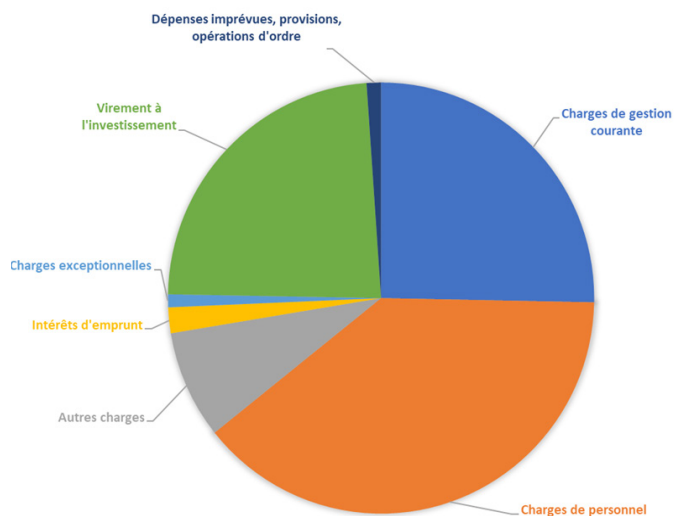
A single moment of joy chases a hundred sad ones away.

Proverbe chinois / Chinese Saying

INVESTISSEMENT - Recettes TOTAL : 1 110 777. 87 €



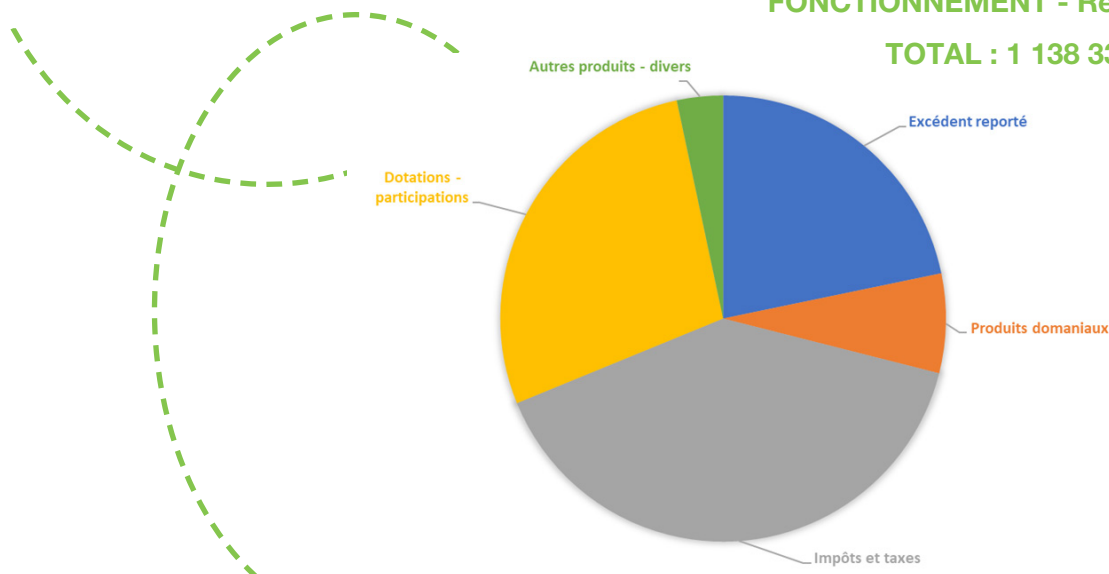
VIE COMMUNALE



FONCTIONNEMENT - Dépenses

TOTAL : 1 138 334.21 €

Malgré une progression des dépenses liées au personnel (+6.84%), le total des dépenses de fonctionnement montre une baisse sensible de -6.26% soit 76 021,95 euros.



FONCTIONNEMENT - Recettes

TOTAL : 1 138 334.21 €

Budgets annexes

Budgets annexes		
	Investissement	Fonctionnement
CCAS	629,16 €	8 730,00 €
Régie de transport	10 731,00 €	26 631,00 €
Lotissement	61 546,06 €	0,02 €
Assainissement	257 096,99 €	236 946,99 €
Projet d'une étude pour étendre le réseau collectif au village des Métayers		
TOTAL	330 003,21 €	272 308,01 €

Taxes locales communales

Aucune augmentation des taux depuis 2001

Foncier bâti : 17.92
Foncier non bâti : 56.43
Part départementale 22.89

VIE COMMUNALE

BUDGET COMMUNAL

L'endettement



L'encours de dettes représente le capital restant de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits par la collectivité. Cet encours se traduit au cours de chaque exercice par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

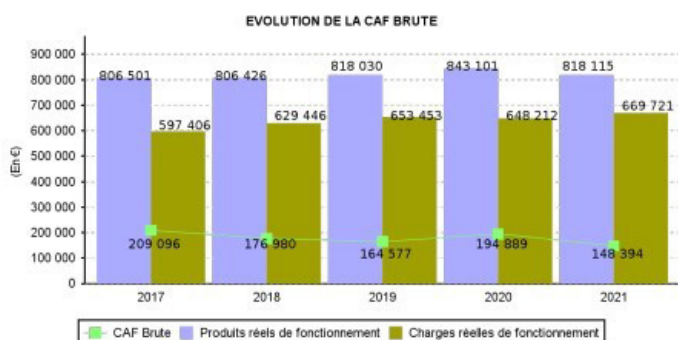
L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

- des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
- des dettes remboursées durant l'exercice (remboursement d'emprunts)

Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées en 2021



L'autofinancement brut et net



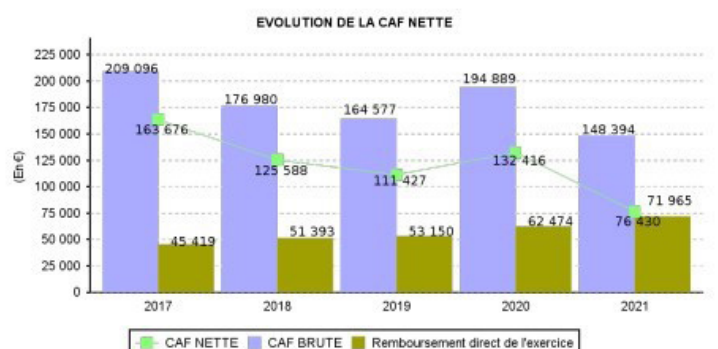
Rétrospective sur 5 ans

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Elle est calculée par différence entre produits réels et les charges réelles.

La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital

La capacité d'autofinancement nette représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement.

La CAF nette est une composante du financement disponible. Elle est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement une fois ses dettes remboursées.



VIE COMMUNALE

VOS COMMERÇANTS VOUS ACCUEILLENENT !



BOUCHERIE CHARCUTERIE

Votre artisan boucher **Hervé PRÉCIGOUT** vous propose un grand choix de viandes et de préparations bouchères de grande qualité.

Les mardis à partir de 12h15

Place de la Boulangerie
06 08 07 62 35

BOULANGERIE

Votre boulangerie «**Le Fournil de Taponnat**» vous accueille

- **Lundi au Samedi**
7h à 13h30 et 15h30 à 19h30
- **Dimanche**
7h30 à 13h30
05 45 62 11 35
- **Fermeture le mercredi**

Vous y trouverez leur merveilleuse pétrisane, ainsi que des viennoiseries et pâtisseries.

FRUITS ET LÉGUMES

Primeurs Confolentais SARL SOUCHU vous propose un large choix de **FRUITS ET LEGUMES** sur un étal de plus de 12 mètres !!!

Tous les mardis de 8h à 12h
sur le parking de la boulangerie



POISSONNERIE

La Marée Confolentaise vous propose des poissons frais, en filet, des crustacés et des plats cuisinés à base de poisson.

Tous les mardis de 8h à 12h
sur le parking de la boulangerie

BEAUTE / BIEN-ETRE

Mireille vous accueille dans son salon de soins esthétiques, **Calypso Esthétique**, un espace dédié à la relaxation et au bien-être et vous propose une large gamme de soins.

Massages, beauté des mains et des pieds, épilations, soins du visage et tdu corps....

Le Bourg de Taponnat
07 50 87 19 15
Facebook : @soinsenergetiques



PIL'POILEDWIGE

Pour nos amis les bêtes, Edwige vous propose les services complets de toilettage canin petit chien dans son nouveau salon situé à Taponnat.

Contact au 07 87 19 22 64
7 impasse le Grand Duc
Les Metayers - TAPONNAT
Facebook : @pilpoiledwige

Et aussi....!!



BRASSERIE NOBODY

Fabrication de bière Pale Ale, Amber Ale, Brown Ale, Cerveoise et bière de l'humeur du brasseur. Vente directe bouteilles et goodies

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
14H00 - 18H00

Samedi 14H30 - 18H30
Contact au 06 50 82 40 40
31 Route de Limoges
Facebook : @CheubNeg

COSSÛ BIO

Cossû le Bouillon & l'Infusion riches en Goût. Le 1er snack sain à boire pour toutes vos pauses de la journée, ou à cuisiner !

Contact Jérôme Cossurel
Barbazane - 16110 Taponnat
Facebook et Instagram : CossuBio
www.cossu.co / contact@cossu.co

LE 1904 - BAR TABAC RESTAURANT FDJ

NOUVEAU AU 1904 !
Depuis le mois d'Avril la FDJ est arrivée dans votre bar restaurant. Vous pouvez désormais venir chez votre commerçant pour valider vos grilles de jeux tout en sirotant un petit café !

Contact 06 12 63 25 02
le1904.taponnat@gmail.com

CHARENTE NÉON

Retrouvez l'ensembles des créations de Lionel Petit dans son atelier et boutique transférés au 14 rue Porte de Marillac à la Rochefoucauld. Démonstration possible.

Mardi au Samedi
9h/12h - 14h30/18h
Contact : 05.45.21.39.61
charente.neon@orange.fr

A NOTER !!!

Votre marchand d'huîtres
M.DELHOUMEAU
vous donne rendez-vous
tous les dimanches
matins sur le parking de la
boulangerie.

VIE COMMUNALE

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES PRÉSENTES A TAPONNAT

Parents, vous recherchez une assistante maternelle agréée pour la garde de votre enfant ? Retrouvez ci-dessous la liste des assistantes maternelles sur la commune et leurs disponibilités.



KELLY BOUCHE

Agrément pour 4 enfants
4 impasse des Jardins
07 79 49 04 32

CHARLOTTE BOUDESSEUL

Agrément pour 4 enfants
9 impasse de la Combe
06 21 89 89 35

NADINE DURIEUX

Agrément pour 4 enfants
21 route de Vitrac
05 45 91 40 49

ELODIE ECKERN

Agrément pour 4 enfants
6 Impasse du Bois
06 45 40 34 78

CHRISTELLE JOLLIVET

Agrément pour 4 enfants
9 rue de la Chassagne
06 10 87 31 05

2 places disponibles
A partir de septembre 2022

CINDY MARTIAL

Agrément pour 4 enfants
5 Rue de la Garenne
06 16 39 60 11

MAM MINIBULLE

1 route de Marillac
Ouvert du Lundi au Vendredi
7h30 - 19h00
minibulle16@gmail.com
Facebook : @MamMinibulle

MYLÈNE POIRIER

Agrément pour 4 enfants
9 avenue principale
06 25 26 92 80

1 place disponible
A partir de septembre 2022

DELPHINE QUÉMENT

Agrément pour 4 enfants
5 impasse des Mésanges
06 64 38 14 22

NATHALIE ROUDEAU

Agrément pour 4 enfants
7 impasse des Mésanges
05 45 62 00 31

NATHALIE REDOIS

Agrément pour 4 enfants
10 rue de la Chassagne
05 45 23 64 39

CÉLINE WEISS

Agrément pour 4 enfants
Chez Chardou
06 01 81 00 41

1 place disponible
A partir de septembre 2022



BLOC NOTES

SUIVEZ LA COMMUNE...

sur le web...

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la commune pour les informations communales, les menus de la cantine scolaire, le calendrier des manifestations organisées par les associations de la commune. Enfin vous y trouverez les tarifs de notre salle socio-culturelle et les derniers bulletins municipaux.

Nous restons à votre disposition et à l'écoute de vos suggestions pour alimenter le site qui est avant tout celui de toutes et tous.

Alors un seul clic !

www.taponnat-fleurignac.fr



...et les réseaux sociaux



Rejoignez la communauté
[@taponnatfleurignac16](https://www.facebook.com/taponnatfleurignac16)

et likez la page



NUMEROS UTILES

GENDARMERIE

> LA ROCHEFOUCAULD

Du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 20h

Dimanche et jours fériés : 15h - 18h

05 45 62 00 19

N° URGENCE

SAMU.....15

Pompiers.....18

Urgence Handicap114

Police.....17

Centre Hospitalier d'Angoulême (CHU)

05 45 24 40 40

Pharmacie de garde

32 37

Centre antipoison Bordeaux

05 56 96 40 80



A NOTER !!!

+ INFORMATION « CIMETIÈRE DE TAPONNAT »

Suite à l'état des lieux réalisé par le cabinet ELABOR en concertation avec la Municipalité, la Commune va procéder à la reprise des concessions en état d'abandon sans acte de propriété à compter du 1^{er} Novembre 2022.

Pour tous renseignements concernant cette procédure, contacter la Mairie au 05 45 62 04 91.



+ REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Depuis plusieurs années à présent, la Mairie a mis en place un « registre des personnes vulnérables » sur lequel toute personne considérée comme « fragile, handicapée, âgée et surtout isolée ou sans personne ressource autour » peut demander à être inscrite. Il s'agit d'une démarche volontaire de la personne et /ou de son entourage.

Une fiche de renseignements est remplie avec la personne à son inscription avec ses coordonnées téléphoniques et celles de sa famille, médecin etc...ce qui permet aux élus de la rappeler lors des alertes sanitaires, plan grand froid, plan canicule etc....Si besoin, les élus peuvent même se déplacer afin de s'assurer de l'état de santé de la personne.

Pour les personnes qui désirent s'inscrire sur ce registre, appeler la mairie au 0545620491, un élu vous recontactera afin de remplir la fiche de renseignements.

LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE TAPONNAT-FLEURIGNAC



A ce jour, la Bibliothèque recense environ 3000 livres afin de satisfaire tous les goûts en matière de lecture : terroir, policier, science-fiction, roman, roman historique, jeunesse dont plusieurs mangas et enfin des livres pour enfants.

L'adhésion est gratuite pour tous.

Les bénévoles Jean-Yves Prigent et Marie Dutein vous accueillent en période scolaire :

- le Mardi de 16h à 18h
- le Samedi de 10h à 12h

En association avec l'école, la bibliothèque a participé à l'envoi de manuels scolaires (dictionnaires,

encyclopédies, romans, etc...) au profit du secours rural du Gabon.

A Ansac sur Vienne, ces livres seront acheminés à Oyem aux écoles rurales et aux bibliothèques où une seconde vie les attend. Ils contribueront ainsi modestement à éviter la fermeture d'écoles faute de support pour les enseignants locaux.

La bibliothèque alimente aussi la cabine à livres de Fleurignac située sur place de l'église et offrant ainsi à tous la possibilité de lire.

La bibliothèque reste bien sûr ouverte aux dons de livres récents dans les catégories les plus demandées policier, science-fiction, terroir...

SIGNALETIQUE A TAPONNAT-FLEURIGNAC

Voilà maintenant 2 ans que la signalétique a été repensée sur notre commune afin de faciliter la géo localisation de chaque habitation qui possède à présent un numéro et un nom de rue.

La plupart des Taponnacois ont fait leur changement d'adresse et installé les plaques numérotées avec les chevilles et vis nécessaires distribuées par la municipalité ou même, fixée par les employés communaux pour ceux qui le demandaient.

Néanmoins, un certain nombre d'habitants ont gardé les anciens numéros, parfois même les 2 ! ...ce qui génère confusion et désorganisation en particulier, dans l'acheminement du courrier, des colis, livraisons en tout genre, et, plus grave encore, cela risque retarder l'arrivée des secours si besoin !

Les nouvelles adresses ont été communiquées aux différents sites de géolocalisation via La Poste. Enfin ce sont les nouveaux numéros et rues qui sont officiels pour la Mairie et toutes les administrations ...

Nous remercions donc les retardataires de bien vouloir faire le nécessaire en fixant le nouveau numéro qui lui a été donné par la Mairie (couleur verte). Les nouveaux habitants peuvent venir les récupérer en Mairie.

Pour tout renseignement concernant ce sujet, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 05 45 62 04 91.

Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu, mais dans les choses les plus simples de la vie.

Happiness is not always in a forever blue sky but in the simplest little things in life.

Confucius



LE LOGO COMMUNAL A BESOIN D'UNE CURE DE JOUVENCE !



Le Conseil Municipal souhaite remettre au goût du jour le logo communal qui figure sur les documents officiels de la commune .

Plutôt que rechercher un graphiste professionnel, nous avons saisi l'opportunité de collaborer avec la section BTS Communication du Lycée Marguerite de Valois qui va s'appuyer sur notre demande afin de lancer un challenge pédagogique aux 2 années de BTS dès la rentrée 2022/2023.

Ainsi, nous allons préciser notre commande lors d'une rencontre sur place, par un descriptif précis et un rappel des valeurs de notre Commune, ce qui servira à nourrir le travail des étudiants qui devront nous présenter le fruit de leur travail pour un choix final fin Septembre.

Ce travail d'élaboration sera évidemment noté comme un exercice pédagogique à part entièremais la récompense sera certainement d'avoir réalisé le LOGO officiel choisi par notre commune de Taponnat-Fleurignac !

Rendez-vous donc dans notre prochain bulletin municipal et sur le site communal où nous serons ravis de vous présenter ce nouveau LOGO version 2022 !

COMMUNAUTE DE COMMUNES

UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT : AYEZ LE REFLEXE ADIL...

Vous recherchez une information rapide dans le domaine de l'habitat. L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 16) est là pour vous répondre.



Pour toute information rapide dans le domaine de l'habitat, appelez un juriste de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 16) au 05 45 93 94 95.

L'ADIL 16 est conventionnée par le Ministère du Logement, et que selon l'article L.366-1 du Code de la construction et de l'habitation, elle a pour mission « d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial... ».

L'ADIL vous accueille de préférence sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi
De 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30
Au siège d'Angoulême - Maison Départementale de l'Habitat, 57 rue Louis Pergaud

Elle est également présente sur votre territoire en permanence à **La Rochefoucauld**, le **3ème vendredi du mois matin** - sur rendez-vous (à prendre auprès de l'ADIL) à l'Espace France Services - 1 avenue de la Gare.

Un déclic pour un nombre croissant de charentais puisqu'en 2021, ils ont été nombreux à avoir contacté l'ADIL, que ce soit pour une révision de loyer, un congé locatif, pour connaître à qui incombe une menue réparation... Mais l'entretien téléphonique ne suffit plus quand il s'agit d'évaluer un projet d'accession, d'étudier l'opportunité d'un réaménagement de prêt, d'examiner un contrat de construction, de traiter un problème d'urbanisme, ou plus généralement pour un conseil juridique lors d'un litige.

Informations et contacts :

<https://www.adil16.org>

contact@adil16.org

05 45 93 94 95



CONTACT

Par téléphone : 05 45 63 00 52
Par courriel : accueil@rochefoucauld-perigord.fr
www.rochefoucauld-perigord.fr

Siège Social – Montbron

2 rue des Vieilles écoles
16220 MONTBRON

Antenne de La Rochefoucauld

1 avenue de la Gare
BP 500 14
16110 LA ROCHEFOUCAULD
EN ANGOUMOIS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
NOUVELLE-AQUITAINE
CHARENTE

PERMANENCES ÉCONOMIQUES
de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle Aquitaine
CHARENTE
C.D.C. LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PÉRIGORD
À MONTBRON
pour les artisans et les créateurs, repreneurs d'entreprises artisanales

SUR RDV de 13h30 à 17h30
2 rue des Vieilles Ecoles - 16220 MONTBRON

Mardi 14 juin 2022
Mardi 12 juillet 2022
Mardi 13 septembre 2022
Mardi 11 octobre 2022
Mardi 8 novembre 2022
Mardi 13 décembre 2022

PARCOURS CRÉATEUR
Entreprendre
Europe
GOUVERNEMENT
Nouvelle-Aquitaine

CMA NA 16 - eco@cma-charente.fr - 05 45 90 47 10
C.D.C. L.R.P.P. - r.munoz@rochefoucauld-perigord.fr - 07 62 66 69 46

INFOS UTILES

L'ADMR DE LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS

Présentation du réseau associatif d'Aide à Domicile en Milieu Rural

+ L'ADMR crée en Janvier 1968 déploie son activité, en s'appuyant sur ses valeurs et un mode de fonctionnement unique, associant 3 acteurs : les clients, les bénévoles et les salariés.

+ En 2021, l'association comptait 402 clients répartis sur 12 communes dont Taponnat-Fleurignac, 13 bénévoles et 53 salariés.

+ La qualité de ses services est au cœur de ses priorités, avec un pourcentage de satisfaction des bénéficiaires de 97%.

+ Ce résultat est dû en partie à la formation et au développement des compétences.

+ Ainsi, 37 salariés formés représentant pas moins de 847 heures, 21 thématiques abordées actuellement ; 7 intervenantes préparent un diplôme d'état par validation des acquis d'expérience en tant qu'accompagnant éducatif et social

+ Cette formation se fait sur le temps de repos par la MFR. La validation est actée par un jury de 3 personnes à Poitiers après une intervention orale d'une heure, regroupant différents thèmes majeurs comme les symptômes de la maladie d'Alzheimer, les maladies dégénératives, etc... Mr Michel Lavauzelle, président de l'association, prépare les candidates, à cet oral et les accompagne à Poitiers, soutien important, aux dires de ces jeunes femmes.

+ Cette mise en valeur du métier d'aide à domicile et sa reconnaissance ont permis de faire chuter l'absentéisme de 25% en 2019 à 8% en 2021 (en période covid).



+ En 2020, on dénombrait 4500 heures d'activité pour atteindre 5500 heures en 2021.

+ Un véhicule et une carte carburant sont mis à disposition pour les contrats de 110 h mensuels. L'association compte 26 véhicules dont 3 sans permis, une livraison de 11 véhicules supplémentaires est prévue en Juillet 2022.

+ L'association a recruté 10 personnes depuis le 1er Janvier 2022.

+ 8 salariées de l'ADMR sont résidentes sur Taponnat-Fleurignac



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la référente communale ADMR : Annie Texier au 06.99.73.71.49

DÉCHETTERIES - CONSIGNES ET HORAIRES 2022

C'est simple : des bennes et des conteneurs sont à votre disposition pour séparer les différents types de déchets. L'agent sur site vous conseille.

DE NOMBREUSES FILIÈRES DE VALORISATION

82% des déchets apportés valorisés

Les déchets acceptés : Tout-venant (laine de verre...) - Bois - Végétaux - Ferrailles et Métaux - Cartons - Gravats et Remblais - Meubles - Verre - Déchets d'équipements électriques et électroniques - Plaques de plâtre - Huiles usagées alimentaires - Huiles de moteur - Batteries - Toxiques (acides, peintures, aérosols, désherbants...) - Cartouches d'encre - Radiographies - Piles - Ampoules et Néons - Textiles (vêtements, rideaux, chaussures...) - Polystyrène - Films en plastique - CD et DVD - Bois, palettes - Bouchons de liège.

Les déchets refusés : Ordures ménagères (sacs noirs) - Explosifs, extincteurs - Bouteilles de gaz - Cendres non-refroidies - Médicaments et déchets de soins - Cadavres d'animaux.

Changement: Renseignez-vous auprès de l'agent de déchèterie afin de connaître les solutions proposées par Calitom concernant l'amiante et les pneus.

CONSEILS ET ASTUCES AVANT DE VENIR EN DÉCHETTERIE

Pensez aussi au don et aux associations caritatives !

Pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, les magasins de distribution et grandes surfaces ont l'obligation de reprendre gratuitement vos anciens appareils électriques ou électroniques (décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005).

Pour les déchets végétaux et les biodéchets, une dotation gratuite et des participations financières sont possibles : contactez votre mairie.

LA BOUTIQUE CALITOM

Calitom a créé une recyclerie pour donner une seconde vie aux objets (vaisselle, meubles, livres, jouets) encore en bon état apportés en déchetterie.

La Boutique est ouverte les mercredis et vendredis de 13h30 à 17h et les samedis de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, au Pôle Déchets de Calitom (L'Ouche Grillée - 16190 Poullignac).



J'AGIS POUR RÉDUIRE AVEC CALITOM

Informations sur le tri des déchets alimentaires, les composteurs et les déchetteries



LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : UN GESTE À FORT IMPACT

Restes de repas, épluchures, aliments non consommés... Les déchets alimentaires représentent près d'un quart de déchets organiques jetés dans les sacs noirs. Ils constituent donc un enjeu décisif en matière de réduction et de valorisation. La réglementation s'est emparée du sujet : au 1er janvier 2024, le tri des déchets alimentaires sera obligatoire pour tous, au même titre que le tri des emballages recyclables.

Pour permettre à tous d'avoir accès à une solution de tri, le programme J'agis pour réduire engage de nombreuses actions d'accompagnement sur l'ensemble de la Charente : mise à disposition gratuite de composteurs, déploiement de points de compostage de quartier ou en pied d'immeubles, subventions à l'acquisition de poules et de poulaillers...

Trier les déchets alimentaires et les composter dans son jardin ou près de chez soi, c'est aussi limiter les coûts de collecte, de transport et de traitement.

Le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens charentais 1,2 millions € par an. Un coût qui va fortement évoluer dans les années à venir avec l'augmentation de la taxe sur les tonnages enfouis qui passera de 32 à 65€ HT/tonne en 2025. Alors on a tout à y gagner !



Retrouvez toutes les aides financières et des conseils pratiques sur le site www.jagispourreduire.com

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS DANS VOTRE MAIRIE

Pour l'obtention d'un bioseau ou d'un composteur, la mairie gère maintenant directement les commandes auprès de Calitom. **Si vous n'êtes pas encore équipé : sachez que le 1er composteur en plastique de 400 litres est gratuit !**

+ Etape 1 : réservez le matériel

Rendez-vous à la mairie afin de préciser le modèle de composteur souhaité parmi ceux proposés par la collectivité et si vous avez besoin d'un bioseau. Si vous avez choisi un modèle de composteur payant, un chèque vous sera demandé.

+ Etape 2 : retirez le matériel

La mairie vous recontactera pour vous préciser le jour de remise de vos équipements. Pensez à venir muni d'un justificatif de domicile 1/3 de notre sac noir est composé de restes de repas et d'épluchures, environ 30Kg/hab/an. Ils coûtent en transport, en traitement, alors qu'ils sont facilement valorisables.

A compter de 2024, la loi de transition énergétique rend obligatoire le tri à la source de ces biodéchets.

Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire les sacs noirs et valoriser les déchets organiques.

Préparez vous dès à présent en adoptant les bons réflexes de compostage des déchets de cuisine et des végétaux !



Bioseau en plastique recyclé

contenance 7 litres pour transfert des déchets de cuisine jusqu'au composteur



Composteur :

- en plastique recyclé de 400 litres : gratuit⁽¹⁾

- en bois de 800 litres : 47 TTC⁽²⁾

(1) : Pour les Charentais qui n'ont pas bénéficié d'un composteur gratuit via Calitom depuis moins de 5 ans. Gratuit pour le 1er puis 40 € TTC à partir du second.

(2) : 85 € TTC à partir du second. Inscription auprès de la mairie; Paiement par chèque, à l'ordre du Trésor Public, sur place..



Informations sur les consignes de compostage :

www.calitom.com • Facebook : calitom16 • N° vert 0 800 500 429 ou par téléphone 05 45 22 86 85

RENTREE SCOLAIRE

RENTREE SCOLAIRE 2022/2023

La rentrée des classes aura lieu le 1er Septembre 2022.

Pour l'école de Taponnat, les effectifs restent stables : **125 élèves** sont inscrits à ce jour et seront répartis dans les différentes classes et niveaux d'apprentissage.

L'un des programmes phare de l'année sera la prévention du harcèlement scolaire avec pour objectif, le repérage précoce des victimes et la résolution du problème dans un délai de 15 jours. Le référent formé à cette démarche pour l'école de Taponnat est le Directeur Mr Moulignier.

Après une année difficile au regard de nombreux arrêts maladie du personnel communal affecté à l'école, compensés sur certains postes par les élus, les affectations de certains agents ont été repensés et un agent a bénéficié d'une formation au permis D afin de permettre la disponibilité de 2 agents chauffeurs du car scolaire. Le recrutement d'un agent supplémentaire en PEC

financé à 50% par l'Etat viendra compléter l'équipe du personnel affecté à l'école .

Les dossiers d'inscriptions scolaires avec fiche de renseignements et documents à fournir ont été mis en commun entre l'école et la mairie. Ils seront remis aux familles à la rentrée pour une restitution complète dans les 15 jours suivants.

Les tarifs des services municipaux évoluent en particulier le ticket de cantine. La commune a souhaité s'inscrire dans la mise en place d'une tarification sociale afin de faciliter l'accès pour tous à des repas de qualité.

Retrouvez l'ensemble des tarifs dans l'encadré ci-dessous.



LES TARIFS DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX

• Restauration

Le tarif du repas pris était unique et fixé à 2€50.

A la rentrée prochaine, les tarifs adoptés seront en fonction du **quotient familial**. Ces tarifs ont été adoptés en conseil municipal du 3 Février 2022.

Q F de 0 à 599 : 0,90€ le ticket de cantine

Q F de 600 à 1199 : 1€ le ticket

Q F supérieur à 1200 : 2€60 le ticket

Les familles qui peuvent bénéficier de ces tarifs sont invitées à fournir les éléments nécessaires en Mairie (Quotient Familial) si cela n'est pas déjà fait !

NB : L'état aide la commune pour cette tarification pendant 3 ans (années 2023, 2024 et 2025). Il n'y a donc aucune certitude de prolongation au-delà !

Prix du repas pour le personnel communal : 2.60 €

Prix du repas pour les enseignants et personnes extérieures : 4.90 €

• Garderie

1.10 € le matin (7h30/8h30) (+0,60€ par enfant supplémentaire d'une même famille)

1.30 € le soir (16h30/19h00). (+0,60€ par enfant supplémentaire d'une même famille)

• Ramassage scolaire

13.00 € par mois et par enfant

Retour en images de la dernière journée de classe du 7 juillet 22



L'année scolaire s'est achevée par une journée très ensoleillée, les enfants ont pu participer à de nombreux jeux installés par l'équipe enseignante et déguster un pique-nique concocté avec brio par l'équipe restauration ! Pique-nique partagé avec les enseignants et le personnel communal à l'ombre dans la cour de l'école !



RENTREE SPORTIVE

INFOS SPORTS POUR UNE RENTREE EN PLEINE FORME

La rentrée est bien souvent le temps des bonnes résolutions, pourquoi ne pas en profiter pour reprendre une activité sportive ? Le sport est essentiel pour le bien-être physique et mental, c'est un excellent remède naturel contre le stress et l'anxiété qui vous aidera à rester en forme toute l'année ! Pour ne pas perdre de vue la notion de plaisir, il est important de trouver le rythme qui vous convient pour une reprise en douceur.

FOOTBALL CLUB US TAPONNAT

Reprise des entraînements pour la saison 2022-2023 des séniors le jeudi 11 Août 2022. Ils auront lieu au stade de Taponnat les Jeudis soirs à 19h.

Suite à l'Assemblée générale, le bureau reste inchangé. Le club a souhaité redémarrer en 5^{ème} division.

Le recrutement de joueurs et dirigeants serait le bienvenu afin de compléter l'équipe dans laquelle il règne une entente cordiale.

Pour tous renseignements, contactez Mr Leroy Francis au 06.70.14.28.64

JUDO CLUB

Les entraînements pour la saison 2022-2023 reprendront le Vendredi 2 Septembre.

- Le Mardi et Vendredi de 18h45 à 19h30 pour les pré-poussins, poussins et benjamins
- Le Mardi et Vendredi de 19h30 à 21h30 pour les minimes et seniors

Le calendrier des stages et compétitions est prévu pour la fin de l'année.

Dès le mois de Septembre, comme l'année dernière, des cours de self défense et de taïso sont proposés tous les mercredis soirs de 19h30 à 21h00.

AMICALE CHASSE DE TAPONNAT

Parce que la chasse, c'est aussi du sport !

Petit rappel = ouverture générale le **Dimanche 11 Septembre 2022**

La vente des cartes de chasse se fera le Vendredi 9 Septembre 2022 au local chasse (Zone d'emploi de Taponnat)

En outre prévoyez déjà votre Dimanche 12 Mars 2023 pour le 40^{ème} repas de l'Amicale (promesse d'un anniversaire inoubliable !)

AMICALE PÉTANQUE

Les entraînements pour la saison 2022-2023 auront lieu le Mardi semaine impaire et le Mercredi semaine paire de 13h30 à 18h.

FIT'ING

Pas de rentrée sportive pour l'association de gymnastique FIT'ING. Celle-ci cesse son activité sur Taponnat par manque d'adhérents après les 2 années de COVID !

Ainsi, les créneaux du Lundi et Mercredi en soirée sont libres pour toute nouvelle activité. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 05 45 62 04 91.



LE PASS'SPORT : PROLONGÉ JUSQU'À FIN DÉCEMBRE 2022

LE PASS'SPORT est reconduit pour la saison sportive 2022-2023. Profitez de 50 € pour t'inscrire dans un club sportif à la rentrée !

Le Pass'Sport, c'est quoi ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive de septembre 2022 à juin 2023.

Il s'agit d'une aide versée par l'État pour la prise d'une licence ou d'une adhésion auprès d'un club sportif pour la saison 2022-2023. Elle permet de réduire le coût de la licence ou de l'adhésion que l'on doit payer en s'inscrivant.

« 1 058 000
jeunes
bénéficiaires
du Pass'Sport
pour la saison
2021-2022 »



Qui peut bénéficier du Pass'Sport ?

Tous les jeunes :

- nés entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) âgés de 6 à 17 ans révolus ;
- nés entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation pour l'enfant handicapé (AEEH) âgés de 6 à 20 ans ;
- nés entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation adulte handicapé (AAH) âgés de 16 à 30 ans.



Toutes les informations sur
www.sports.gouv.fr/pass-sport

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MANIFESTATIONS

2nd semestre 2022

Septembre

Mercredi 7 Septembre 17h00 :

Cérémonie du 79ème anniversaire de l'arrestation des résistants de Taponnat
Plaque commémorative

Samedi 17 Septembre : Etape Rallye du Circuit des Remparts

Vendredi 23 Septembre : Concours de Belote du Club des Sages

Que ton baiser ait l'ardeur du soleil et
la rose te donnera tout son parfum.

May you kiss have the heat of the sun
and the rose will give you all its
parfume.

Proverbe kurde / Kurdish Saying

Octobre

Dimanche 9 Octobre : Loto des Anciens Combattants (AFN)

Dimanche 16 Octobre : Repas des Aînés offert par la Municipalité

Samedi 22 Octobre : Repas Choucroute du Comité de Jumelage

Samedi 29 Octobre : Soirée Halloween du Comité des fêtes

Novembre

Dimanche 6 Novembre : Reps du club de Pétanque

Vendredi 11 Novembre : Cérémonie Commémorative Armistice

Dimanche 13 Novembre : Loto des Amis de l'école

Vendredi 18 Novembre : Concours de Belote du Club des Sages

Samedi 26 Novembre : Loto du Comité des fêtes

Décembre

Samedi 3 et Dimanche 4 Décembre : Manifestations au profit du Téléthon

Samedi 12 Décembre : Loto du Club de Pétanque

SOLIDARITÉ MOBILITÉ RURALITÉ

Le milieu rural manque de moyens de transport, et il est parfois difficile pour les personnes non motorisées de se déplacer pour faire leurs achats, se faire soigner, se rendre à un entretien d'embauche... Les conséquences de ce déficit sont un isolement et une perte de lien social. Plusieurs associations locales ont donc décidé de mettre en place des services de transports solidaires en adéquation avec les besoins de leur territoire. Zoom sur l'association Mouvibus, le service de transport à la demande.

1

Le transporteur MOUVIBUS (en cours d'évaluation) est subventionné par le Conseil Départemental pour transporter les personnes reconnues handicapées ou ayant plus de 60 ans de porte à porte de Val de Tardoire en Charente pour la somme de 8€50 par trajet et 20€ d'adhésion annuelle.

2

Pour les personnes de plus de 70 ans, il est possible de faire la demande auprès du Conseil Départemental d'un « chéquier transport » de 60.00 € par inscription sur le site du Conseil Départemental ou au 05 16 09 76 27.

3

Pour les aidants familiaux des personnes âgées : la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants du Nord et Est Charente se situe au Centre Hospitalier de Girac.

Elle écoute, informe et oriente les familles /proches aidants par téléphone au : 05 45 21 31 31 ou sur place ou à domicile. Elle accueille aussi les personnes âgées à la journée de 9h à 17h en semaine pour le répit des aidants familiaux

4

Pour toute question ou demande sur ces thématiques, n'hésitez pas à contacter les structures concernées ou le Conseil Départemental ou, directement Mme Marie PRAGOUT - Conseillère départementale Val de Tardoire, Vice-Présidente Déléguée à l'autonomie et au handicap : mpragout@elu.lacharente.fr - Tel : 06 01 18 02 03.



ET AUSSI... LA PLATEFORME MOBILITÉ INSERTION

La plateforme Mobilité insertion de la Charente est un guichet unique qui m'apporte la réponse la plus adaptée possible pour une mobilité autonome et durable. Elle s'adresse à moi si ma mobilité constitue un frein à mes démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Avec votre conseiller, vous établirez le diagnostic de vos besoins et de vos possibilités en matière de mobilité. Votre conseiller vous proposera un accompagnement personnalisé. Il cherchera avec vous des solutions adaptées et innovantes (repérage des lignes de bus, utilisation des transport en commun, accès au covoiturage, location de voitures, scooters, vélos, financement d'un permis de conduire...). **Son objectif : que vous soyez autonome et libre dans vos déplacements.**

Publics concernés

Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).
Les jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Modalités d'accès

Sur prescription de votre référent social ou de votre conseiller mission locale



CIDIL
8, rue de l'Aumônerie - 16110 LA ROCHEFOUCAULD
Tél. 05 45 70 29 89 - Mail : mobilite@cidil-asso.fr
<https://insertion16.lacharente.fr/>



MONALISA, TOUS UNIS CONTRE L'ISOLEMENT

La lutte contre l'isolement et la solitude des âgés est un enjeu de société majeur.

QU'EST CE QUE L'ISOLEMENT ?

Selon la **Fondation de France**, sont considérées comme étant en situation d'isolement relationnel les personnes qui n'ont pas ou peu de relations sociales au sein des cinq réseaux suivants: familial, professionnel, amical, affinitaire et territorial. Et cet isolement devient plus important avec le vieillissement.

Pour **Eurostat**, le sentiment d'isolement et de solitude s'évalue à travers 2 critères : le manque d'aide de personne et l'absence de personne à qui parler.

... OU COMMENT RÉENCHANTER L'AVANCÉE EN ÂGE ?

Lorsque la question est posée à Michel Billé, sociologue, spécialiste de l'avancée en âge, il répond « *ce qui nous donne des satisfactions, c'est la rencontre avec autrui, avoir des échanges affectifs, relationnels, avec les autres, proches, moins proches. C'est ça qui nous donne des raisons de vivre et qu'il faut favoriser* »

QU'EST-CE QUE MONALISA ?

À l'origine de la mobilisation

En France, en 2014, 1,5 million de personnes âgées étaient en situation d'isolement relationnel.

C'est pour s'élever contre ce constat que la mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées a été lancée au niveau national, la même année.

Des citoyens, des associations et des institutions se mobilisent ensemble. Cette démarche collaborative vise à encourager la participation de tous **pour développer la création de liens sociaux de proximité**.

Cette mobilisation est lancée en Charente depuis début 2017.

Valeurs de la coopération départementale

- Respect de la dignité humaine
- Ouverture aux autres et aux différences
- Engagement citoyen
- Recherche de l'intérêt général

Objectifs

- Repérer les besoins de contacts
- Partager les informations, les compétences, les savoir-faire, les ressources
- Construire un réseau de solidarités.



DÉVELOPPER DES RELATIONS HUMAINES

En retissant des liens de proximité !

Une attention portée, un bonjour, une visite, un coup de main ponctuel sont des gestes simples qui permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées.



REJOINDRE UNE ÉQUIPE CITOYENNE

Être bénévole au sein d'une équipe citoyenne MONALISA, c'est s'engager pour une grande cause nationale.

Venez apporter une aide, un soutien dans un enrichissement réciproque, en vue de favoriser le lien social et rompre l'isolement des personnes âgées.

En intégrant une équipe, il vous est proposé:

- des rencontres-formations
- un accompagnement et des échanges
- des «outils» pour la mise en action

Sourire mobilise 15 muscles, mais faire la gueule en sollicite 40. Reposez-vous : souriez !
Smiling uses 15 muscles whereas sulking uses 40. Have a rest: smile!
Christophe André

Mona Lisa
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS



POUR + D'INFORMATIONS

**Coopération départementale
Monalisa Charente**

Fédération Centres Sociaux et Socioculturels
Appt. 103 // 21, rue du 19 mars 1962
16400 La Couronne

05 45 37 33 33 - monalisa.charente@outlook.fr
www.monalisa-asso.fr
Facebook : Monalisa Charente

PLANTES INVASIVES OU ENVAHISSANTES ?

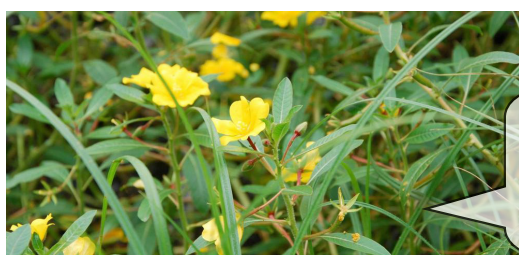
Les plantes sont des voyageuses. Leurs graines se dispersent, leurs racines s'étendent, elles utilisent tous les moyens de transports à leur disposition. L'homme par son goût du voyage a toujours colporté des espèces pour se soigner, se nourrir et comme monnaie d'échange.

Depuis la fin du XXème siècle, le développement du commerce international associé à la transformation intensive des milieux naturels (déforestation, agriculture intensive, urbanisation...) a favorisé l'émergence des plantes dites invasives.



Ces migrantes végétales ont le don de nous irriter, nous déranger, prospérer dans des espaces que l'on souhaiterait vacants. Incarnation des peurs de notre époque, elles ont la réputation de vouloir remplacer et concurrencer les espèces locales.

Pourtant, ne seraient-elle pas des réponses de l'environnement aux perturbations créées par notre société? L'exemple de la Jussie est particulièrement intéressant. Sa présence en abondance perturbe les milieux aquatiques, elle fait baisser la teneur en oxygène et provoque une acidification de l'eau. Dans certains endroits, elle devient l'espèce majoritaire.



L'art d'être tantôt très audacieux et tantôt très prudent est l'art de réussir.
The art of being very daring one minute and careful the next is the art of being successful.
Napoléon Bonaparte

S'est-on questionné sur la raison de leur émergence?

C'est la disparition des plantes de rives et des forêts alluviales associée à l'augmentation des concentrations de fertilisants qui a permis son expansion spectaculaire en moins de 30 ans. La jussie est une réponse du milieu aux transformations opérées par l'homme. Sa capacité à dépolluer les sols, la création de biomasse et d'humus ont à long terme un effet positif sur l'écosystème. Une fois l'eau assainie et le sol reconstitué, elle permet le retour des espèces locales arborées et la jussie a tendance à diminuer voir disparaître par manque de lumière.



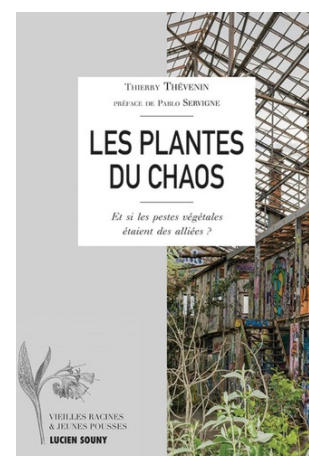
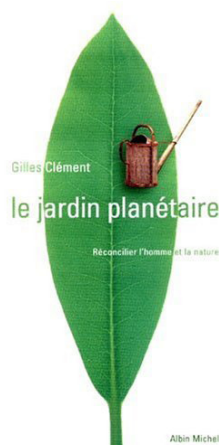
Ambroisie, buddleia, Datura, Renouée du japon ont mauvaise presse, on les détruits, les arrache, les brûle. Parfois, on les dispersent accidentellement en laissant des morceaux broyés dans les ruisseaux. Elles sont les conséquences visibles de l'intervention humaine excessive sur les espaces naturels, par notre action nous leur avons déroulé le tapis rouge. Véritables boucs émissaires de nos angoisses, leurs destructions nous empêchent de remettre en causes nos pratiques, nos habitudes et notre confort (labours, pollution, monoculture...)

Il ne tient qu'à nous de changer de regard sur ces « envahissantes » et de comprendre leur rôle. L'observation de leur impact à long terme permettra de les accepter et de trouver des solutions pour les intégrer dans nos paysages et nos vies modernes. L'ambroisie et l'armoise sont des plantes médicinales étonnantes. Le sénéçon du cap et le Buddleia ont des capacités d'adaptations et de restauration des milieux. Elles pourraient être utiles dans un contexte de changement climatique très rapide.

De manière générale, écartier le concept de peste végétale permet de pacifier notre approche de ces espèces dites « envahissantes ». Les plantes sont des voyageuses qui se jouent des frontières, elles jouent leurs rôles dans les écosystèmes et nous devons apprendre à vivre avec à long terme.

Pour aller plus loin vous pouvez découvrir le travail de Thierry Thévenin dans son livre « Les plantes du chaos », ou le travail de Gilles Clément sur « Le jardin planétaire ».

Guillaume & Chantal VERDEGAY



RETOUR EN IMAGES



21 AOÛT 2022
Taponnat en fête

Organisation par le Comité Local de Taponnat

A partir de 6h00
Bric à Brac
Emballage, matériel, etc.

A partir de 12h00
Restauration rapide à buvette
Pâtisseries, crêpes, etc.

A partir de 15h30
Marché de pays
Pâtisseries, crêpes, etc.

A partir de 17h00
Structures gonflables
Jeux de poney en clôture
Jeux en bois

21h30
Cinéma en plein air
"Rémi sans famille"

23h00
Fête
Sous la tente

Retour en images de la traditionnelle fête de Taponnat qui s'est déroulée le dimanche 21 août avec de nombreuses animations gratuites pour la famille, un marché de pays et la projection plein air du film « Rémi sans famille ».

Le feu d'artifice a été malheureusement annulé sur décision préfectorale pour cause de sécheresse.



Photos © Sylvie Jacob-Juin

DERNIERE MINUTE

ANGOULÊME CIRCUIT DES REMPARTS

16-17-18
SEPT. 2022



**Le Circuit
des Remparts passe
par Taponnat!!!**

Samedi 17 Septembre 2022,
passage du rallye des clubs.

Arrêt à Taponnat sur le parking
de la salle socio-culturelle de
9h30 à 10h30.

Environ 200 voitures qui
circuleront dans notre
commune !

Affiche réalisée par @dingophoto

